

**MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS
PROVINCE DE QUÉBEC
G0L 1K0**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, tenue le 11 avril 2025, à 9 h 30, au Centre communautaire de l'île.

Sont présents, messieurs les conseillers Charles Méthé et André-Pierre Contandriopoulos et mesdames les conseillères Luce Provencher et Joanie Harrison. Tous formant quorum, sous la présidence de madame Louise Newbury, mairesse.

Assiste également à la séance : Mme Sophie Sirois, directrice générale et greffière-trésorière, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Est absent :

1. Ouverture de la séance

Mme Louise Newbury, mairesse, déclare la session ouverte à 9h42.

2. Vérification du quorum

Quatre membres sont présents et présentes. Le quorum est respecté.
Le conseiller, M. Charles Méthé est actuellement absent.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution numéro 25.04.11.01

Il est **proposé par M. André-Pierre Contandriopoulos**, appuyée par Mme Luce Provencher, que le conseil adopte le projet d'ordre du jour tel que présenté.

4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2025

Les membres ont reçu le procès-verbal

Résolution numéro 25.04.11.02

Il est **proposé par Mme Luce Provencher**, appuyé par M. André-Pierre Contandriopoulos:

Qu'il y ait dispense de lecture du procès-verbal puisque les membres l'ont déjà reçu;

Que le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mars 2025.

5. Suivis au procès-verbal

- Projet bornes de recharges acceptées

Le conseiller, M. Charles Méthé arrive à 9h48.

6. Rapport de la mairesse

Chemin de l'île

Le printemps semble enfin s'installer et le chemin s'améliore de jour en jour. Nous sommes assez dépourvus de moyens durant cette période-ci de l'année. Nous avons fait un essai avec la gratte de la municipalité, la semaine dernière, pour constater que la gratte, finalement, n'était pas assez lourde pour le grattage d'un chemin glacé.

Travaux de rénovation et de construction

C'est le début de la saison du traversier dans quelques semaines ce qui signifie que nos projets de construction et de rénovation vont pouvoir redémarrer. J'ai discuté avec l'entrepreneur général, qui a fait ses réservations sur le traversier et pour son hébergement. Il compte terminer les travaux sur les 3 bâtiments pour le congé de construction.

Pour le garage, je n'ai pas trop d'inquiétude sauf pour le branchement électrique. J'ai relancé Hydro Québec, à ce sujet. Je suis confiante que les travaux vont pouvoir se terminer pour la fin du mois de juin comme entendu avec le programme PRACIM.

Pour les deux autres bâtiments à la Station du phare, je suis un peu plus inquiète. Mais si l'entrepreneur finalise ses travaux avant le congé de construction, on pourra enfin mettre ça de côté et travailler sur d'autres projets qui sont sans fin puisque la liste s'allonge continuellement. La Station du phare aura fière allure avec deux nouveaux bâtiments rénovés.

Les travaux perturberont le Circuit touristique pour la première partie de la saison. Les visites devront se limiter au phare pour quelques semaines.

Financement de bornes de recharge

Bonne nouvelle! Notre demande de financement pour l'installation d'une borne de recharge électrique double, dans le stationnement du centre communautaire, a été acceptée. Nous allons planifier les travaux au début de la saison en espérant que les bornes puissent être fonctionnelles pour l'été.

Politique familiale et MADA

Nous avons complété notre première consultation pour la politique familiale et des aînées. C'est assez encourageant, ce sont plus de 90 personnes qui ont répondu au sondage, dont 65 personnes dans la catégorie des aînées et 40 personnes qui séjournent sur l'Île plus de 6 mois par année. Julie Couvrette, notre agent de développement social - volet famille/aîné, travaille actuellement à la compilation des données recueillies. Ce travail nous servira à la préparation des sujets pour les groupes de discussion.

Essence :

La livraison d'essence en baril n'attire pas grand monde cette année. Les gens se désistent à cause des coûts de livraison qui augmentent de façon considérable le prix de l'essence. Ça devient très compliqué et les compagnies ne veulent plus prendre le risque de se faire prendre par l'environnement en cas de déversements, même mineurs. Les fournisseurs ne veulent donc plus venir sur l'île ou même sur le quai de L'Isle Verte pour remplir nos contenants. C'est un dossier à suivre.

7. Correspondance

La liste de la correspondance reçue a été remise aux membres du conseil.

8. Première période de questions

Trois (3) personnes sont présentes.

Sujets abordés : (Voir enregistrement de la séance)

- Roulières, bordures et entretien du chemin principale de l'île
- Envoie de l'ordre du jour au public
- Enregistrement des séances sur le site

9. Affaires en cours

9.1 Transfert de la benne sur le nouveau camion - Achat de coffres supplémentaires, échelle et divers

Résolution numéro 25.04.11.03

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait l'ajout de deux coffres supplémentaires sur le camion F550 ainsi que l'installation d'une échelle de service et la pose d'un contrôleur de cylindre, comprenant la main-d'œuvre chez Mécanique Usinage Marius Ouellet pour un montant de 3 477.19\$ TTI ;

Il est **proposé par M. André-Pierre Contandriopoulos**, appuyée par Mme Joanie Harrison que le conseil adopte la facture au montant de 3 477.19\$ TTI pour l'achat et l'installation des items ci-haut mentionnés.

9.2 Ouvre portes électriques – ajustement de prix

Résolution numéro 25.04.11.04

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'installation des ouvre-portes électriques du centre communautaire n'ont pas pu être complétés puisqu'il s'est avéré que les barres-paniques existantes avaient été modifiées lors de leur installation en 2015;

CONSIDÉRANT QU'il faut remplacer les trim (poignées externes) par des trim (poignées externes) compatibles aux nouvelles paniques;

CONSIDÉRANT QUE des frais supplémentaires de 890\$, taxes en sus, sont demandés par le fournisseur pour l'ajout de ces nouveaux accessoires, pour une facture totalisant un montant de 19 215.54\$ TTI ;

Il est **proposé par Mme Joanie Harrison**, appuyé par M. André-Pierre Contandriopoulos que le conseil accepte la nouvelle facture de Miga Service, au montant de 19 215.54\$ TTI.

10. Affaires nouvelles

10.1 Abonnement annuel à l'URLS

Résolution numéro 25.04.11.05

CONSIDÉRANT QUE la municipalité adhère chaque année à l'Union Régionale des Loisirs et Sports Bas-St-Laurent au tarif de 90.00\$, afin de bénéficier des divers services et subventions offerts aux municipalités;

EN CONSÉQUENCE,

Il est **proposé par Mme Joanie Harrison**, appuyé par M. Charles Méthé que le conseil renouvelle son abonnement au montant de 90.00\$ pour l'année 2025-2026 à l'union Régionale des Loisirs et Sports du Bas-St-Laurent.

10.2 Achat de poubelles publiques (sujet reporté au mois prochain)

Résolution numéro 25.04.11.06

CONSIDÉRANT QUE l'achat et l'installation de poubelles publiques sont nécessaires sur le territoire de l'Île, afin de gérer la gestion des déchets et de la récupération et que le Conseil souhaite améliorer l'aspect visuel des poubelles publiques;

Il est **proposé par Mme/M.** _____, appuyé(e) par Mme/M. _____ **QUE** le conseil adopte l'achat de trois (3) poubelles doubles : récupération et déchets et d'une (1) poubelle simple au montant de _____ \$ avant taxes.
QUE cette dépense soit payée via le FIECLDET « Fonds d'infrastructures des équipements culturels, de loisirs, de développement économique et de transport »;

Et que ces poubelles soient installées aux endroits suivants :

Bout-d'en-Haut (poubelle double : récupération et déchets),
Bureau municipal (poubelle double : récupération et déchets),
École Michaud (poubelle simple),
Gloriette côte du quai (poubelle double).

10.5 Montant de 4 000\$ accordé au CMP pour la rénovation de l'escalier principal de la maison du gardien

Résolution numéro 25.04.11.07

CONSIDÉRANT l'Entente de gestion pour la conservation et la mise en valeur de la Station du Phare de l'île Verte, entre la Municipalité et la Corporation des maisons du phare de l'île Verte (CMP);

CONSIDÉRANT QUE la Corporation des maisons du phare doit prendre en charge les travaux mineurs d'entretien extérieurs des bâtiments de la Station du phare;

CONSIDÉRANT QUE l'escalier principal et la terrasse de la maison du gardien nécessitent des travaux de rénovation pour assurer la sécurité des lieux;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'est engagée à participer financièrement, par le biais de son « Fonds d'infrastructures des équipements culturels, de loisirs, de développement économique et de transport » à certains investissements reliés aux dépenses d'immobilisation de la Corporation;

Il est **proposé par Mme Luce Provencher**, appuyé par M. Charle Méthé que le conseil autorise le versement d'un montant de 4000\$, à la Corporation des maisons du phare, comme aide financière pour les travaux de rénovation de l'escalier principal de la maison du gardien;

QUE cette aide financière soit payée via le FIECLDET « Fonds d'infrastructures des équipements culturels, de loisirs, de développement économique et de transport ».

10.6 Achat d'un bureau de travail pour la directrice générale

Résolution numéro 25.04.11.08

CONSIDÉRANT QUE la directrice désire procéder à l'achat du bureau de travail chez MonBuro Citation à Rivière-du-Loup pour un montant de 856.69\$ avant taxes ;

CONSIDÉRANT QUE ce montant a déjà été budgété sur le budget de la municipalité pour l'année 2025 ;

Il est **proposé par Mme Joanie Harrison**, appuyé par M. Charles Méthé que le conseil autorise la directrice générale à faire l'achat du bureau de travail chez Mon Buro Citation au montant de 856.69\$ avant taxes.

10.7 Achat d'une armoire haute à verrou pour le centre communautaire

Résolution numéro 25.04.11-09

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité, désire faire l'achat d'une armoire haute à verrou pour le centre communautaire, afin d'entreposer et de sécuriser le matériel informatique du centre communautaire;

CONSIDÉRANT QUE MonBuro Citation propose le modèle Armoire de rangement fileworks Global 475 897 couleurs au choix;

Il est **proposé par Mme Joanie Harrison**, appuyée par Mme Luce Provencher que le conseil autorise la directrice générale à faire une dépense maximale de 600\$, taxes en sus, pour l'achat de l'armoire chez MonBuro Citation modèle Armoire de rangement fileworks Global 475 897, couleur au choix.

10.8 Vente du camion F450

Résolution numéro 25.04.11-10

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité, à mis en vente son ancien camion de voirie, modèle F450 année 2003 au plus offrant ;

CONSIDÉRANT QUE la vente c'est fait sous invitation aux citoyens de la municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et que la date limite pour déposer une offre était le 8 avril 2025;

CONSIDÉRANT QU'une seule offre a été déposée à la municipalité par M. Paul Demers au montant de 1 152\$ pour l'acquisition du camion F450 de la municipalité

Il est **proposé par M. André-Pierre Contandriopoulos**, appuyé par M. Charles Méthé :

QUE le conseil accepte l'offre présentée par M. Paul Demers au montant de 1 152.00\$ pour l'achat du camion modèle F450, année 2003.

QUE la municipalité procède à la vente du camion modèle F450 année 2003, sans aucune garantie et qu'elle autorise la directrice générale à procéder au transfert d'immatriculation auprès de la Société assurance automobile du Québec avec l'acheteur M. Paul Demers.

10.9 Comité pour budget participatif

Résolution numéro 25.04.11-11

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a décidé de mettre en place un budget participatif, une initiative visant à impliquer activement les résidents dans la prise de décisions concernant l'utilisation des fonds publics;

CONSIDÉRANT QUE grâce à ce processus, chaque citoyen aura l'opportunité de soumettre ses idées et de voter pour la réalisation de l'une des initiatives proposées. Pour cette année, le budget alloué s'élève à 2500 \$.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit constituer un comité qui aura, entre autres le mandat d'élaborer les critères d'évaluation des projets soumis;

CONSIDÉRANT QUE le comité sera composé de 3 élues, de 2 citoyens bénévoles et du personnel de soutien technique;

CONSIDÉRANT la réponse de 2 citoyens suite à l'appel d'intérêt transmis aux citoyens;

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par M. André-Pierre Contandriopoulos :

QUE le conseil nomme les personnes suivantes sur le comité :

Membre du Conseil : Luce Provencher, Joanie Harrison, Louise Newbury;
Citoyens : Pierre Fraser et Marie Gagné.

10.10 Achat de 12 guides PR pour les premiers répondants

Résolution numéro 25.04.11-12

CONSIDÉRANT que la Municipalité est responsable du maintien d'un service de Premiers-Répondants comme soutien au personnel médical du CLSC de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs;

CONSIDÉRANT que le Guide PR rédigé par Benoit Beauregard, est un aide-mémoire utile conçu pour les Premiers-Répondants du Québec afin de faciliter le travail lors des interventions;

CONSIDÉRANT la recommandation du formateur;

Il est **proposé par Mme Luce Provencher**, appuyé par M. Charles Méthé :

QUE le conseil autorise la directrice générale à faire l'achat de 12 Guides PR, au montant de 25\$ l'unité pour un total de 300\$, taxes en sus.

10.11 Rapport d'activité incendie 2023-2024

Résolution numéro 25.04.11-13

CONSIDÉRANT QU'un schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie est entré en vigueur et que l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie prévoit que toute autorité locale ou régionale ou régie intermunicipale chargée de l'application de mesures prévues au schéma doit adopter par résolution un rapport d'activité annuel;

CONSIDÉRANT QUE lesdits rapports doivent être transmis par la MRC de Rivière-du-Loup au ministère de la Sécurité publique avant le 31 mars 2025;

CONSIDÉRANT QUE le rapport d'activité a été soumis à ce conseil;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par **M. Charles Méthé**, appuyée par Mme Luce Provencher et résolu que ce conseil adopte le rapport d'activité en matière de sécurité incendie pour les années 4 et 5 et qu'une copie dudit rapport soit acheminée à la MRC de Rivière-du-Loup.

11. Urbanisme

11.1 Rapport du Comité Consultatif d'Urbanisme (Mme Louise Newbury)

La réunion du CCU s'est tenue le samedi 5 avril. Une demande de permis a été traitée ainsi qu'une demande de dérogation mineure.

11.2 Adoption procès-verbal du CCU du 8 mars 2025

Résolution numéro 25.04.11.14

Il est **proposé par Mme Luce Provencher**, appuyée par Mme Joanie Harrison que le conseil adopte le procès-verbal du CCU de la réunion du 8 mars 2025.

11.3 Demande de permis PIIA

11.3.1 Demande de permis Karl Côté et Roseline Vaillancourt : 901, chemin de l'Île, transformation d'un bâtiment secondaire par l'ajout d'un abri pour voiture.

Résolution numéro 25.04.11.15

CONSIDÉRANT QUE l'inspectrice en bâtiment a reçu le 2 avril 2025 une demande de permis (2025-011) de M. Karl Côté et Mme Roseline Vaillancourt pour l'agrandissement, la transformation et l'addition d'un bâtiment secondaire situé sur le terrain au matricule 8624-65-8930-0-000-0000, 901, Chemin de L'Île ;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des projets de construction sont assujettis au PIIA et doivent être approuvés par le Conseil municipal, mais que cette approbation est conditionnelle à l'analyse de conformité et à l'approbation de la demande de permis par l'inspectrice en bâtiment et en environnement conformément au mandat que lui a confié la Municipalité ;

CONSIDÉRANT que le projet respecte les critères du PIIA et qu'il a fait l'objet d'une recommandation favorable du CCU;

PAR CONSÉQUENT, Il est **proposé par M. André-Pierre Contandriopoulos**, appuyée par Mme Joanie Harrison :

Que le conseil autorise la demande de permis de M. Karl Côté et Mme Roseline Vaillancourt, en vertu du PIIA, pour l'agrandissement, la transformation et l'addition d'un bâtiment secondaire situé sur le terrain au matricule 8624-65-8930-0-000-0000, 901, Chemin de L'Île

Que la résolution soit transmise à l'inspectrice en bâtiment et en environnement afin qu'elle délivre le permis, sous réserve de la conformité de la demande à l'ensemble des règlements d'urbanisme.

12. Rapport de représentation des membres du conseil

12.1 M. Charles Méthé, conseiller poste 1

Société Inter-Rives :

- *Ouverture du guichet du traversier*
- *Convention prolongée de deux ans*
- *Discussion sur la possibilité de louer un espace bureau à la société Inter-Rives à l'intérieur du bureau municipal.*

Société du Parc Kiskotuk :

- Rien à signaler

12.2 M. André-Pierre Contandriopoulos, conseiller poste 2

Corporation des maisons du phare :

De nombreux échanges ont eu lieu entre les membres du CA de la CMP et la Municipalité sur les travaux à faire sur les Maisons et sur le Pavillon A. Lafrance. La proposition de Louise Newbury permettant de restaurer l'escalier de la Maison du Gardien en le mettant aux normes a été très appréciée. Une demande d'autorisation en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel a été envoyée par la Municipalité. La CMP a hâte de savoir quelle sera la réponse.

La CMP a discuté des travaux à faire avant le début de la saison 2025. Les premiers locataires devraient arriver en mai. Nous pensons qu'il faudra ce printemps consolider l'escalier actuel, changer les planches les plus fragiles du patio et le repeindre. La mise aux normes de l'escalier et les travaux pour refaire le balcon ne pourront être faits qu'à l'automne ou l'année prochaine.

La programmation de la journée des Phares le 13 juillet est presque terminée. Elle sera précédée le 12 juillet par une soirée musicale dans la Maison du gardien autour du piano mécanique des Lindsay qui a été remis en état avec la participation de plusieurs musiciens.

Comité de santé :

Peu de réactions à la lettre que nous avons envoyée au CISSS et que nous avons fait circuler. L'infirmière et l'infirmier qui ont été envoyés par une agence de placement, en attendant le recrutement sur les deux postes ouverts, sont appréciés; ils rendent de très bons services et ont compris très rapidement ce qu'est leur travail sur l'Île. Mais l'inquiétude sur le maintien des services du CLSC est toujours là.

12.3 Mme Joanie Harrison, conseillère poste 3

Bibliothèque :

Un membre s'est retiré du Comité de bibliothèque. Il y a un poste ouvert et nous espérons le combler avec un ou une jeune de l'île.

- La dernière rencontre du Club de lecture se tiendra le 15 avril.
- Une exposition de photos de Jean-Luc Riendeau sera mise en place en juin.
- La programmation d'été avance bien.

Plusieurs jeunes de l'île animeront des activités cet été.

Trois jeunes animeront des heures du conte les lundis. Julien Fraser, Lili-Rose Vaillancourt et Esmé Malo.

Lili-Rose organise aussi une soirée à micros ouverts le 15 juillet.

Les petits enfants de Jean-Léon Deschênes préparent des spectacles.

Il y a aussi Marjolaine Deschênes, qui prépare un spectacle déambulatoire de marionnette géantes.

Et enfin, Éloïse Lavictoire, fille de Marie-Josée - conjointe de Bastien Vézina, une jeune cinéaste qui trouve sa place dans la réalisation de projets de fiction, de documentaires et de vidéo clips.

Centre de récupération :

- Rien à signaler

12.4 Mme Luce Provencher, conseillère poste 4

Corporation de développement et de gestion touristique :

La 1^{er} rencontre du CA aura lieu dimanche le 13 avril.

Corporation de la Culture et des Loisirs :

Les conférences sont pratiquement tous comblées (sauf une qui en attente de confirmation), l'artiste Alexandre Belliard reviendra pour la programmation de la fête Nationale.

Mme Luce Provencher demande à la Municipalité le versement de l'aide financière annuelle pour la réalisation des activités de la Corporation de la culture et des loisirs de l'île Verte.

Résolution numéro 25.04.11.16

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de la culture et des loisirs de l'île Verte s'implique activement dans la réalisation d'activités de loisir et de culture pour les résidents de l'île Verte de tout âge;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a réservé un budget pour contribuer financièrement aux activités de la CCLIV;

PAR CONSÉQUENT, Il est **proposé par Mme Joanie Harrison**, appuyé par M. Charles Méthé :

Que le conseil autorise le versement d'un montant de 2600\$ dont 600\$ sont prévus pour les activités de la Fête nationale et 2000\$ pour les activités de loisir et de culture.

13. Rapport de la directrice générale

La directrice générale dépose son rapport d'activités et en fait la présentation.

14. Trésorerie

14.1 Adoption des comptes du mois

Résolution numéro 25.04.11.17

Il est **proposé par M. Charles Méthé**, appuyé par M. André-Pierre Contandriopoulos, que le conseil adopte les comptes présentés à ce jour au montant total de 341 401.26 \$ tels que présentés. Les salaires nets représentent 18 353.58 \$, les dépenses autorisées par le directeur général, conformément au règlement numéro 160, représentent 371.49 \$, les dépenses non compressibles au montant de 276 862.26 \$, les dépenses autorisées par résolutions au montant de 45 813.93 \$.

15. Deuxième période de questions

Trois (3) personnes sont présentes.

Sujets abordés : (Voir enregistrement de la séance)

- Rappel sécuritaire sur la gestion des feux.
- Voir la possibilité d'une rencontre avec la STQ et les citoyens.
- Fragilité du dispensaire.
- Information demandée sur le rapport d'incendie.

16. Levée de l'assemblée

Résolution numéro 25.04.11.18

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est **proposée par Mme Joanie Harrison**, à 10h56.

Louise Newbury, mairesse

Sophie Sirois

Sophie Sirois, directrice générale et greffière-trésorière

Je, Louise Newbury, mairesse, atteste la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.